



# Pour la Cité humaine - Les Droits du piéton

7, rue Major Martin – 69001 LYON

Association déclarée à la Préfecture du Rhône depuis 1975

Le 20 janvier 2022

Pierre RAUZADA  
Président

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

Objet : remerciements.

Déplacements & Stationnement – Fiche N°50 D

A l'attention de madame Marielle PERRIN  
Adjointe à la Maire du 5e Adt

Madame,

Le 20 août 2021, je vous ai écrit pour vous remercier d'avoir soutenu ma demande contenue dans ma Fiche 50 A en date du 12 octobre 2020, puis relancée dans ma Fiche 50 B en date du 12 avril 2021.

A savoir la création d'un espace de stationnement sur chaussée pour scooters et motos côté sud de la place Bourgneuf : → photo page 2. Certes, nous aurions préféré que cet espace créé soit de la même dimension que celui que mon Association avait réussi à faire créer au nord de la place Bourgneuf dans le 9e Adt. Toutefois, ce petit espace créé en contre-allée a le mérite d'exister, et d'ailleurs il est utilisé tous les jours pour le stationnement des scooters et motos.

Je vous écris ce jour pour vous remercier de nouveau sincèrement puisque, très récemment, un nouvel espace de stationnement pour scooters et motos a été créé, très précisément à l'endroit même où nous avons demandé qu'il soit créé : à savoir au droit du 55 quai Pierre Scize au contact de la chaussée du quai : → photo page 2.

Ces remerciements s'adressent aussi aux Services des Déplacements urbains de la Ville de Lyon.

Nous sommes donc satisfaits de voir que l'actuelle Mairie de Lyon et la Mairie du 5e Adt continuent et même amplifient ce qui a été commencé durant les anciennes mandatures 2008-2014 & 2014-2020, à savoir la création sur chaussée d'espaces de stationnement pour scooters et motos.

Il ne reste plus au Maire de Lyon Grégory DOUCET qu'à se différencier des anciennes mandatures, et ce en ayant le vrai courage politique de faire payer ce stationnement sur chaussée aux 2 roues motorisés.

Je vous adresse, Madame l'Adjointe, mes très sincères salutations.

M. Pierre RAUZADA

Copie pour information :

- M. Valentin LUNGENSTRASS / Adjoint au Maire de Lyon
- M. Norbert KELLER-MAYAUD / Directeur Mobilité Urbaine Ville de Lyon
- Conseil de quartier « Quartiers Anciens »
- Le Progrès-Quartiers

Espace créé en été 2020



Espace créé en hiver 2021

